

Un grand nombre d'hommes d'affaires canadiens accompagnaient M. Jamieson.

Nos relations économiques avec le Brésil ont connu un nouvel essor au cours de l'année 1976. Un Comité mixte canado-brésilien a été créé le 28 juin par un échange de notes entre l'ambassadeur du Canada et le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Azeredo da Silveira. Le comité a pour mandat de promouvoir et de renforcer les relations commerciales et économiques entre nos deux pays. Il a tenu sa première réunion à Ottawa, du 2 au 4 novembre.

En 1976, le Canada a également mis sur pied des comités économiques mixtes avec l'Arabie saoudite et Israël. Le Comité canado-saoudien a tenu sa première réunion à Ottawa du 13 au 15 septembre. Quant au Comité canado-israélien, il devrait se réunir pour la première fois à Tel Aviv au cours du premier semestre de 1977. La deuxième réunion du Comité économique mixte canado-iranien a eu lieu en décembre à Téhéran. Ces comités devraient promouvoir et faciliter une coopération économique et commerciale favorisant les deux parties.

A la fin de 1975, les pays des Antilles du Commonwealth ont annoncé leur intention de briser l'Accord de commerce Canada-Antilles de 1925 à cause des exigences de la Convention de Lomé signée avec la Communauté européenne et des modalités du Système préférentiel généralisé des États-Unis. Nous avons donc entrepris, en 1976, des négociations en vue d'un accord de coopération commerciale et économique Canada-CARICOM qui tiendrait compte des changements survenus et actualiserait nos relations avec ces pays.

### **Liens multilatéraux**

La participation du Canada au sommet de Porto Rico (juin 1976) a marqué une étape importante dans la définition du rôle qu'il entend jouer dans les affaires économiques internationales. La tenue d'un tel sommet témoigne d'une nette prise de conscience de l'interdépendance économique complexe entre les nations et de l'importance d'une gestion

rationnelle des grandes économies occidentales servant autant l'économie mondiale que leurs propres intérêts. On a souligné à cette occasion l'engagement pris par les démocraties industrialisées à aborder, dans un esprit de compréhension et de collaboration, leurs problèmes économiques communs, notamment la nécessité d'amorcer une période de croissance soutenue sans provoquer une nouvelle flambée inflationniste.

L'approche économique mise au jour au sommet de Porto Rico, et aux réunions de Rambouillet qui l'ont précédé, s'est fait sentir dans un certain nombre d'institutions économiques internationales qui ont pris des mesures pour améliorer le système monétaire et les échanges internationaux. Lors de sa réunion de janvier à la Jamaïque, le Fonds monétaire international a donné suite à l'accord de Rambouillet qui prévoyait une révision de l'Accord de Bretton Woods de 1944, de façon à permettre aux pays d'établir des taux de change flottants et d'utiliser les Droits de tirage spéciaux comme nouvelle unité de compte du Fonds. La révision donnera également au F.M.I. des responsabilités accrues quant au contrôle du système monétaire international.

En juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la réunion ministérielle du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à laquelle il a été notamment décidé de renouveler « l'engagement commercial » de 1974 en vertu duquel les pays membres avaient convenu de ne pas appliquer aux échanges et autres transactions en compte courant des restrictions susceptibles de provoquer une réaction en chaîne et de compromettre le processus de relance économique. Ce renouvellement d'engagement revêtait une certaine importance, étant donné l'accentuation des pressions protectionnistes dans nombre de pays au cours de l'année, à la suite d'un fléchissement généralisé de la reprise économique.

Un climat d'incertitude quant à la vigueur de la relance économique et les élections aux États-Unis et ailleurs ont ralenti le progrès des discussions sur plusieurs questions impor-